



## **AVIS PUBLIC**

### **ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 691-1**

AVIS est donné que lors d'une séance tenue le 2 juillet 2019, le conseil municipal de la Ville de Delson a adopté le règlement n° 691-1 intitulé : Règlement modifiant le règlement numéro 691 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 693 300 \$. En vertu de ce règlement, le montant de total l'emprunt et de la dépense pour les travaux de mise à niveau et optimisation des stations de pompage s'élèvera à 1 983 300 \$

Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 18 juillet 2019.

Ce règlement est déposé au bureau du soussigné à l'hôtel de ville, situé au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 19 juillet 2019.

Antoine Banville  
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier